

SESSION 2014

---

**AGRÉGATION  
CONCOURS INTERNE  
ET CAER**

**Section : HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE**

**COMMENTAIRE, ANALYSE SCIENTIFIQUE,  
UTILISATION PÉDAGOGIQUE DE DOCUMENTS  
HISTORIQUES OU GÉOGRAPHIQUES**

Durée : 5 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Les candidats doivent obligatoirement composer dans l'option choisie au moment de l'inscription.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**OPTION : HISTOIRE**

**Administrer les sociétés coloniales  
Afrique, Antilles, Asie  
(années 1850-années 1950)**

**Liste des documents :**

Document 1 : Regard d'Hô Chi Minh sur un administrateur

Document 2 : Photographie de la Croix Rouge belge au Congo

Document 3 : Le vice-roi des Indes et le nizâm d'Hyderâbâd

Document 4 : Extrait du roman de Céline, *Voyage au bout de la nuit*

Document 5 : Discours du baron Van Hoëvell au Parlement des Pays Bas

Document 6 : Lettre de Louis-Hubert Lyautey à sa sœur

Document 7 : Cartes des statuts territoriaux en Afrique et en Asie du Sud-Est

Document 8 : Point de vue de Ramsay Mac Donald sur l'administration de l'Empire

Document 9 : Lettre du Frère Arthur sur les plantations de la Martinique

## Document n°1

### Regard d'Hô Chi Minh sur un administrateur

*Les Cahiers des Droits de l'Homme* publiaient récemment une lettre de M. Ferdinand Buisson, président de la Ligue des Droits de l'Homme, à M. Sarraut, ministre des Colonies, au sujet de la révolte survenue, en 1917, à Thaï N'Guyen (Indochine) et de la répression qui s'ensuivit. Dans cette lettre, le rôle du résident de la province, M. Darles, est clairement défini : ce fonctionnaire, par les abus dont il s'est rendu coupable a été l'auteur responsable de la rébellion. Sa culpabilité a d'ailleurs été établie par la Cour de Saigon, dès 1917. Or, le croirait-on ? Aucune sanction administrative n'a été prise. Au contraire M. Darles a été nommé membre du Conseil municipal de Saigon. Quant à la sanction judiciaire, elle fut dérisoire : 200 francs d'amende. Ce M. Darles est un administrateur de valeur. Il a acquis sa science politique au Quartier latin, où il fut marchand de soupe. Par la volonté d'un homme politique influent, M. Darles, alors sans ressources et criblé de dettes, fut fait administrateur en Indochine. Confortablement mis à la tête d'une province de plusieurs milliers d'habitants et investi d'un pouvoir sans contrôle, il est préfet, maire, juge, huissier, garnisier<sup>1</sup>, en un mot, il cumule tous les pouvoirs. [...] Puisqu'il n'avait pu devenir riche en extorquant ses clients à Paris, il prend sa revanche au Tonkin en faisant arrêter, emprisonner, condamner arbitrairement les Annamites pour les pressurer. Voici quelques faits qui illustrent le règne despotique de ce charmant administrateur que la République mère a bien voulu nous envoyer pour nous civiliser. [...] Un jour, notre civilisateur venant de faire des reproches à un agent européen et ne sachant sur qui décharger sa colère, prit sur son bureau une règle de fer et cassa deux doigts à un malheureux écrivain indigène qui n'était pour rien dans l'affaire. [...]

Il a accompli encore d'autres hauts faits, mais nous ne pouvons les énumérer tous ici. Tout cela est au su et au vu de tout le monde, y compris ses supérieurs hiérarchiques, les gouverneurs généraux et résidents supérieurs qui pour récompenser son « énergie » et sa « vertu bien républicaine », lui infligent impitoyablement des avancements.

**Hô Chi Minh, *Le procès de la colonisation française et autres textes de jeunesse*, Paris, Librairie du travail, 1925**

---

<sup>1</sup> Soldat que l'on établissait chez les contribuables en retard.

**Document n°2**

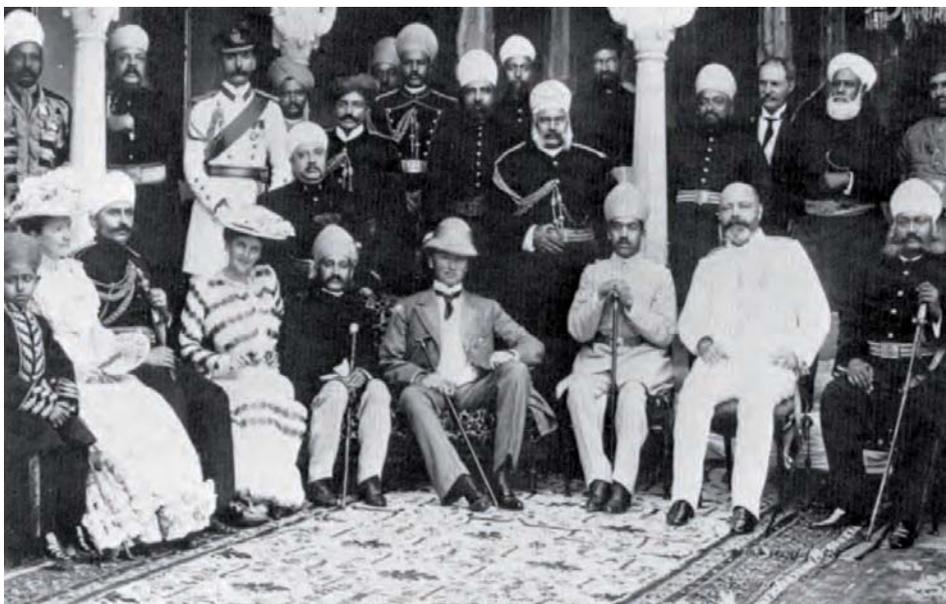
**Photographie de la Croix Rouge belge au Congo**



**Cliché pris en 1928, Agence Roger Viollet**

**Document n° 3**

**Le vice-roi des Indes Lord Curzon et le nizâm<sup>2</sup> d'Hyderâbâd. 1900**



**BBC Hulton Picture Library, Walbank, p. 526**

---

<sup>2</sup> Le titre de nizâm (administrateur) est revendiqué par les souverains de ce royaume du sud de l'Inde depuis 1726.

## Document n°4

### Extrait du roman *Voyage au bout de la nuit*, Louis-Ferdinand Céline

Dans cette colonie de la Bambola-Bragamance, au-dessus de tout le monde, triomphait le Gouverneur. Ses militaires et ses fonctionnaires osaient à peine respirer quand il daignait abaisser ses regards jusqu'à leurs personnes.

Bien au-dessous encore de ces notables les commerçants installés semblaient voler et prospérer plus facilement qu'en Europe. Plus une noix de coco, plus une cacahuète, sur tout le territoire, qui échappât à leurs rapines. Les fonctionnaires comprenaient, à mesure qu'ils devenaient plus fatigués et plus malades, qu'on s'était bien foutu d'eux en les faisant venir ici, pour ne leur donner en somme que des galons et des formulaires à remplir et presque pas de pognon avec. Aussi louchaient-ils sur les commerçants. L'élément militaire encore plus abruti que les deux autres bouffait de la gloire coloniale et pour la faire passer beaucoup de quinine avec et des kilomètres de Règlements.

[...] Et les hostilités particulières et collectives duraient interminables et saugrenues entre les militaires et l'administration, et puis entre cette dernière et les commerçants, et puis encore entre ceux-ci alliés temporaires contre ceux-là, et puis de tous contre le nègre et enfin des nègres entre eux. [...]

Toutefois, cette anarchie bien virulente se trouvait renfermée dans un cadre de police hermétique, comme les crabes dans leur panier. Ils bavaient en vain les fonctionnaires, et le Gouverneur trouvait d'ailleurs à recruter pour maintenir sa colonie en obédience, tous les miliciens miteux dont il avait besoin, autant de nègres endettés que la misère chassait par milliers vers la côte, vaincus du commerce, venus à la recherche d'une soupe. On leur apprenait à ces recrues le droit et la façon d'admirer le Gouverneur. [...]

Le soir, nous nous retrouvions à l'apéritif, les dernières corvées exécutées, avec un agent auxiliaire de l'Administration, M. Tandernot, qu'il s'appelait, originaire de La Rochelle. S'il se mêlait aux commerçants, Tandernot, c'était seulement pour se faire payer l'apéritif. Fallait bien. Déchéance. Il n'avait pas du tout d'argent. Sa place était aussi inférieure que possible dans la hiérarchie coloniale. Sa fonction consistait à diriger la construction de routes en pleines forêts. Les indigènes y travaillaient sous la trique de ses miliciens évidemment. Mais comme aucun Blanc ne passait jamais sur les nouvelles routes que créait Tandernot et que d'autre part les Noirs leur préféraient aux routes leurs sentiers de la forêt, pour qu'on les repère le moins possible à cause des impôts, et comme au fond elles ne menaient nulle part les routes de l'Administration à Tandernot, alors elles disparaissaient sous la végétation fort rapidement, en vérité d'un mois à l'autre, pour tout dire.

« J'en ai perdu l'année dernière pour 122 kilomètres ! nous rappelait-il volontiers ce pionnier fantastique à propos de ses routes. Vous me croirez si vous voulez !... »

**Louis Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, éditions Denoël et Steele, 1932**

## **Document n°5**

### **Discours du baron Van Hoëvell au Parlement des Pays-Bas**

Nous devons faire usage de nos connaissances et de nos talents supérieurs, de notre avantage intellectuel, non seulement afin de garder les Javanais sous contrôle, mais avant tout pour leur faire profiter des bénéfices de notre civilisation. Ils doivent recevoir de nous ce dont ils ont besoin, ce qu'ils sont appelés à obtenir et ce qu'ils obtiendront sans aucun doute [...] d'une autre manière si nous ne le leur donnons pas. Ils doivent bénéficier, grâce à nous et à travers nous, d'avantages matériels. Il faut développer leurs moyens de subsistance, améliorer leurs techniques agricoles, stimuler leur industrie. Ils doivent aussi pouvoir savourer dans une large mesure les fruits de leur travail et jouir de la prospérité matérielle. L'élévation depuis un stade de déliquescence morale et de misère jusqu'à un stade d'êtres pensants et indépendants, le progrès depuis l'esclavage et l'oppression [exercée par] les notables et les seigneurs cupides jusqu'au stade de la liberté individuelle, le développement de leurs esprits, la purification et le raffinement de leurs institutions sociales : voici tous les dons dont ils devraient pouvoir nous remercier.

**Baron Van Hoëvell, « Schets van een Ethisch Program », *Tijdschrift voor Nederlandsch-Indië*, vol. 1, 1849, p. 59 (traduction Romain Bertrand, « La 'politique éthique' des Pays-Bas à Java (1901-1926) », dans *Vingtième Siècle* n° 93, 2007/1, p. 117)**

## Document n°6

### Lettre de Louis-Hubert Lyautey à sa sœur

A bord de *la Tamise* en rade de Tourane<sup>3</sup>, 16 novembre 1894

[...]

Nous rentrons à bord à 10 heures. [...]

Il n'y a plus rien que des habits noirs et M. de Lanessan qui me reproche de m'être éclipsé et de ne lui avoir pas laissé le moyen de me faire causer avec Huong-Triep, le troisième régent, le vrai souverain de l'Annam, l'intime participant de sa fameuse et discutée politique.

Et voici trois jours qu'il me l'expose, sa politique, avec, je dois le dire, une éloquence et une séduction infinies.

Pour te mettre au courant, une fois pour toutes, elle se résume en ceci ; faire du protectorat et non de l'administration directe. Au lieu de dissoudre les anciens cadres dirigeants, s'en servir, — gouverner avec le mandarin et non contre le mandarin. Partir de ceci, qu'étant, et destinés à ne jamais être ici qu'une infime minorité, nous ne pouvons prétendre à nous substituer, mais tout au plus à diriger et à contrôler. Donc, ne froisser aucune tradition, ne changer aucune habitude, nous dire qu'il y a dans toute société une classe dirigeante, née pour diriger, sans laquelle on ne fait rien, et une classe à gouverner, — mettre la classe dirigeante dans nos intérêts. Devenus nos amis, sûrs de nous, ayant besoin de nous, les mandarins n'auront qu'à parler pour que tout se pacifie, à autrement moins de frais et plus sûrement qu'avec toutes les colonnes militaires, ils sont avant tout hommes de gouvernement, et non patriotes, nationaux, mots creux — associons-les au gouvernement et toute leur influence nous vient, Huong-Triep a été notre plus mortel ennemi ; c'est maintenant notre auxiliaire le plus efficace, depuis qu'on lui a rendu dans le Gouvernement de l'Annam la part prépondérante. Du reste, c'est avec ce système que nous avons eu en 10 ans une Tunisie prospère, et avec le système inverse, celui qui consiste à dissocier toutes les forces locales et à gouverner sur une poussière, que nous avons au bout de 10 ans une Algérie végétante.

Voici la théorie : a priori, je le déclare, elle me séduit, parce que j'ai constaté de visu en Algérie l'absurdité du système inverse, cher aux fonctionnaires ; et puis ce système déplaît aux fonctionnaires et aux militaires, puissant argument pour qu'il soit sensé ; enfin, il a réussi en Tunisie, — l'inverse a raté partout, dans toutes nos Colonies sans exception, pauvres phtisiques sucées, catalepsiées, tuées par l'administration directe. Seulement, il faudrait être logique et, pour que celui-ci donnât du fruit, il importerait qu'il n'y eût pas, à côté de l'administration indigène conservée, toute une administration française juxtaposée, bien supérieure aux nécessités d'un contrôle, prétexte à traitements, et dont le plus clair résultat, c'est que l'indigène paye deux administrations complètes, il faudrait aussi que ces idées de semi-autonomie fussent appliquées en ce qui concerne le régime économique, et que la colonie bénéficiât des deux institutions fondamentales d'une colonie, qui sont : libre-échange, et peu de gendarmes. [...]

Écoutez les objections, et c'est sérieux, car voici B. un ami de L..., hier encore notre représentant auprès de l'Empereur d'Annam, qui se sépare aujourd'hui violemment de M. de Lanessan et rentre en France, — il passe pour un homme fort intelligent et ne ménage pas les critiques.

Les voici en résumé : certes, disent les adversaires, sur le mot d'ordre de la Cour d'Annam, le Tonkin est incontestablement pacifié, notre gouvernement facilité, mais à quel prix ? Toute la puissante organisation indigène restée debout, avec nous aujourd'hui, parce que c'est son intérêt, d'un mot, demain, soulevant le pays entier, et non plus des pirates cette fois, mais, grâce à nos organisations de milices indigènes, une armée toute prête, encadrée, disciplinée, — et alors notre expulsion d'un souffle. Ensuite quel démenti à nos traditions de n'être pas ici les libérateurs du peuple, allégeant ses charges, élevant son niveau, mais au contraire l'appui de ses oppresseurs, dont nous ne faisons que doubler le poids et partager les bénéfices, qui doivent en être d'autant plus considérables.

[...]

**Maréchal Lyautey, *Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899)*, Tome 1, Paris, Armand Colin, 1920**

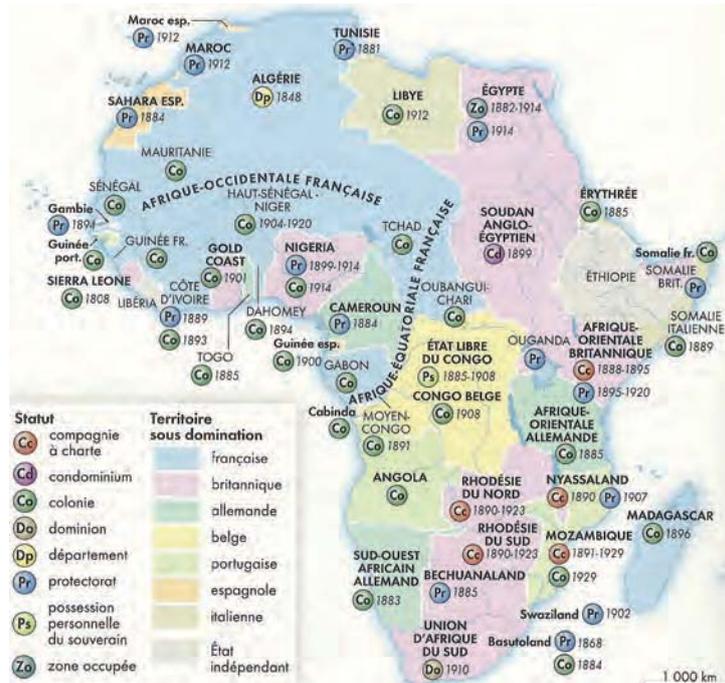
---

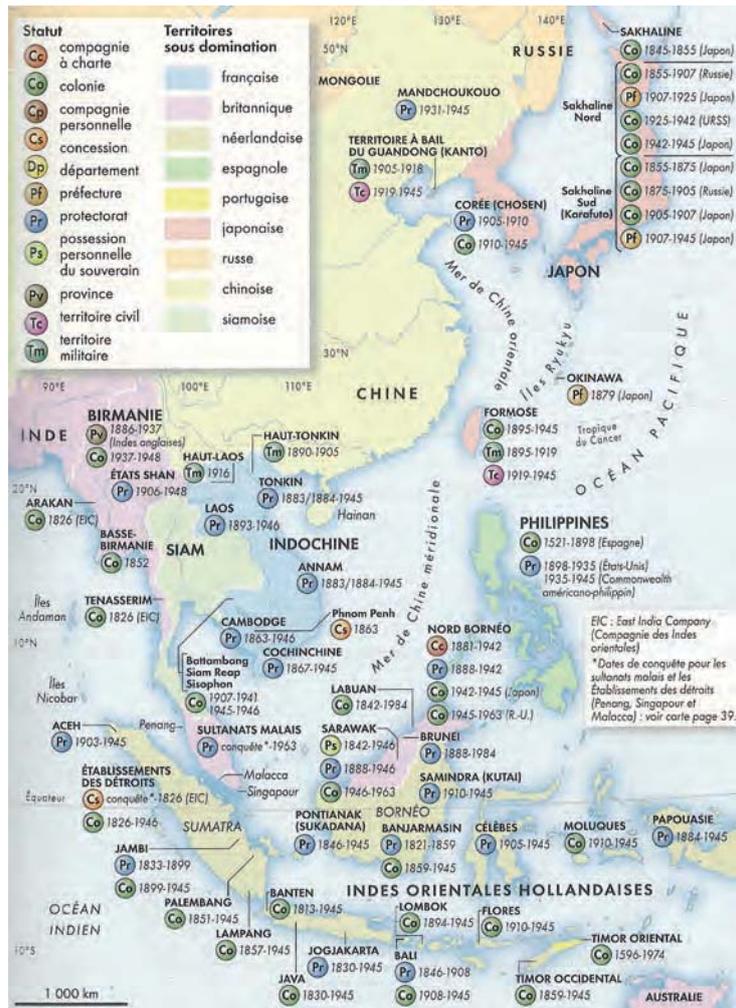
<sup>3</sup> Tourane, Da Nang aujourd'hui, est une ville portuaire située sur l'estuaire du fleuve Han.

## Document n°7

### Cartes des statuts territoriaux en Afrique (fin XIX<sup>e</sup> siècle début XX<sup>e</sup> siècle) et en Asie du Sud-Est et dans l'empire japonais (1786-1945)

Source : Jean-François Klein, Pierre Singaravélou, Marie-Albane de Suremain, *Atlas des empires coloniaux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, éd. Autrement, 2012, p. 44-45





## Document n°8

### Le point de vue de Ramsay MacDonald sur l'administration de l'Empire britannique

Notre erreur essentielle en matière de politique indigène, serait que nous considérons ces populations comme des britanniques en formation : le développement de leur propre organisation et non l'adoption de nos caractères nationaux, doit être le but du gouvernement de nos dépendances. Dans certains cas on doit rétablir l'autorité des chefs ; instaurer dans d'autres, une sorte de demi-démocratie, dans laquelle le peuple aurait le droit de vote et élirait une partie des représentants de l'autorité gouvernementale. Dans tous les cas, l'indigène serait protégé de la ruineuse exploitation des capitalistes blancs. [...] Moins nous interviendrons dans l'administration indigène, mieux cela sera. Nous avons davantage besoin de résidents que de gouverneurs... Ce changement est essentiel pour le maintien de la démocratie en Angleterre, car tant que nous considérons les indigènes comme des gens que nous devons dominer, il nous sera impossible de nous gouverner démocratiquement chez nous et despotiquement à l'extérieur. [...]

Le *Labour* ne songe pas à poser le problème de l'éclatement de l'empire. Mais il considère les questions impériales à la lumière de son caractère à la fois travailliste et internationaliste. Il est fier de son passé et il comprend que les autres peuples puissent avoir le même sentiment... il n'aspire pas à soumettre d'autres nationalités ; il ne met pas son orgueil à gouverner les autres peuples. Pour les peuples sujets il désire être un ami ; vis-à-vis des États autonomes de l'Empire, il cherche à être un égal.

**Ramsay MacDonald, *Labour and the Empire*, Londres, Georges Allen, 1907, cité in Henri Grimal, *La Décolonisation (1919-1963)*, coll U, Armand Colin, Paris 1965.**

## Document n°9

### Lettre du Frère Arthur sur les plantations de la Martinique.

Mon bon Père, depuis longtemps ma conscience crie et me rappelle un devoir bien doux, celui de vous écrire, mais mes occupations m'ont empêché de le faire aussi souvent que je le désirais. Le cher Frère Ambroise m'a aussi reproché cette omission. Lorsque j'arrive de mes tournées dans la campagne, où j'ai fait le catéchisme 6 ou 8 fois dans des endroits différents et plus ou moins éloignés, il arrive que je sois tellement fatigué que je n'ai pas même le courage d'écrire. Les pluies et le soleil qui ne m'empêchent pas de voyager ont contribué à me fatiguer.

Je conserve toujours la coutume que j'avais contractée du temps de l'esclavage qui est de ne jamais prendre de repas chez personne, mais je continue de dîner à cheval en allant d'une habitation à l'autre et je m'en trouve bien, car je ne perds pas de temps et je ne contracte point d'obligation envers les maîtres qui ne se formalisent point de ce que je n'accepte pas leurs invitations, car ils y sont accoutumés.

L'administration a établi un atelier de discipline au pied des montagnes des Pitons où sont employés les nègres trouvés en vagabondage. M. le gouverneur et les principaux administrateurs ayant visité cet établissement, je fus invité par M. le directeur de l'Intérieur à m'y trouver aussi. Je compris que j'y étais appelé pour catéchiser les vagabonds ; en effet, étant arrivé, M. le gouverneur leur adressa quelques paroles et leur dit qu'il avait pensé à eux et qu'il me chargeait de les instruire, il leur ordonna de m'écouter et de suivre en tout mes conseils, et il finit par leur dire qu'il ne leur disait rien de plus, car j'allais leur dire tout ce qu'il avait à leur dire. Alors je commençais le catéchisme à l'instant même et je le continuais jusqu'au moment où il me fit appeler pour dîner avec lui. Je fus forcé d'accepter d'autant plus volontiers qu'il était tard et que j'étais éloigné de notre maison de près de trois lieues et dans les bois ; en même temps je craignais de le désobliger en refusant de me rendre à son invitation. Cet excellent gouverneur nous porte un véritable intérêt. Peu de jours après, il me fit appeler à son gouvernement, et me fit remettre 101 francs et 40 centimes pour acheter des anneaux aux nouveaux libres pauvres qui désiraient se marier afin que le défaut de moyens ne les empêchât plus de recevoir le sacrement de mariage quand ils y seraient disposés. Je m'entendis avec notre bon et zélé curé sur l'emploi de cet argent ; il se chargea de faire l'achat des alliances. J'en donnais ensuite connaissance au cher Frère Ambroise qui est plein d'estime pour M. le gouverneur, et, le lendemain, M. le gouverneur nous envoya plusieurs cadeaux pour nous-mêmes. [...] Le Frère Raban est chargé de la grande classe, le Frère Fabien de la seconde, le Frère Baptiste de la troisième et les Frères Libert et Zénobe de la quatrième qui se compose de 163 enfants.

**A.F.I.C., 173 A 142, lettre à l'abbé de La Mennais, Fort-de-France, 14 avril 1849, cité in Philippe Delisle, *Histoire religieuse des Antilles et de la Guyane française. Des chrétientés sous les tropiques ? 1815-1911*, Paris, Karthala, 2000.**

**OPTION : GÉOGRAPHIE**

**Sujet : Les centres-villes en France**

**Liste des documents :**

Document 1 : L'aménagement du centre-ville de Fort-de-France

Document 2 : La mixité sociale selon les revenus des unités de consommation à Poitiers

Document 3 : La structure familiale des quartiers de Poitiers

Document 4 : Lyon Confluence, chronologie d'un projet urbain

Document 5 : La Confluence sans ma voiture

Document 6 : Quand un projet urbain devient un projet commercial

Document 7 : Vue de Marseille du Vieux Port au nouveau quartier d'Euroméditerranée

Document 8 : L'évolution du centre-ville : fripe, frime, frite

Document 9 : Les effets du TGV sur l'aménagement des quartiers de gare

Document 1 : L'aménagement du centre-ville de Fort-de-France

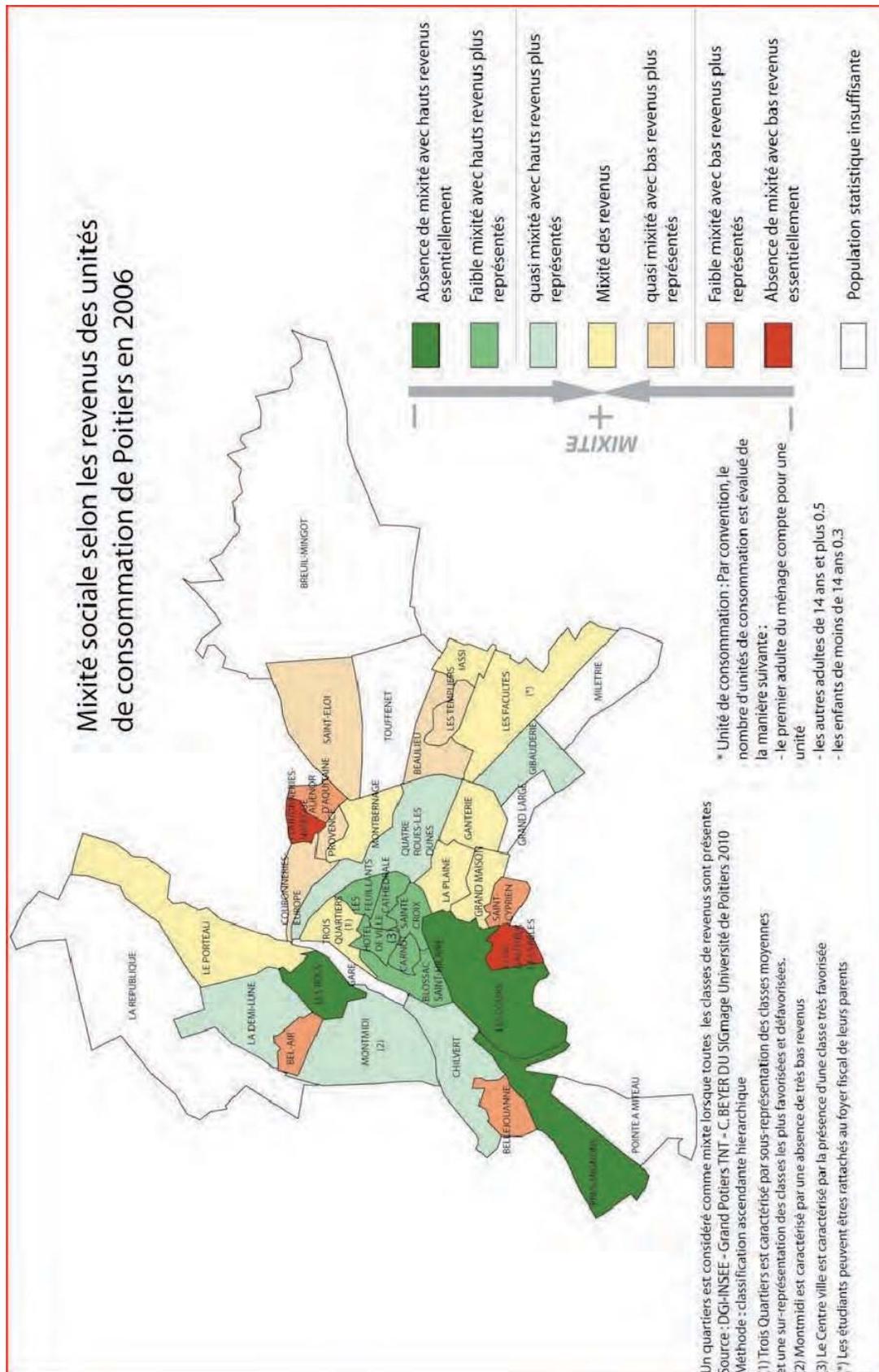
Extrait des Orientations d'aménagement du Plan local d'urbanisme de Fort-de-France approuvé le 24 juin 2008. Source : <http://www.fortdefrance.fr/-188-Le-PLU---Plan-Local-d-Urbanisme-de-la-commune-de-Fort-de-France>



Légende de haut en bas : Habitat restructuré, réhabilité ; Zones et bâtis culturels ; Zones et bâtis administratifs ; Zones et bâtis de commerces ; Nouveaux bâtiments ; Parcs et espaces verts ; Socle du centre ville ; Projet TCSP [transport en commun en site propre]

Document 2 : La mixité sociale selon les revenus des unités de consommation à Poitiers

Extrait de *Portrait de territoire : analyse des quartiers IRIS de la ville de Poitiers, premiers regards sur les inégalités spatiales*. Poitiers : Grand Poitiers, 2010. Source : <http://www.grandpoitiers.fr/>





Document 4 : Lyon Confluence, chronologie d'un projet urbain

Extrait de *Lyon confluence, l'extension d'un centre-ville durable*. Lyon : Grand Lyon, 2011. Source : <http://www.lyon-confluence.fr/>



**Chronologie d'un projet urbain**

**1998-1999**  
Le Grand Lyon propose à la concertation un premier plan de développement pour La Confluence. La société d'économie mixte Lyon Confluence est créée pour mettre en oeuvre le projet.

**2000-2001**  
La SEM Lyon Confluence choisit l'urbaniste François Gréther et le paysagiste Michel Desvigne pour imaginer le projet d'aménagement des 150 hectares du sud de la presqu'île.

**2002-2003**  
La concertation sur la ZAC 1<sup>re</sup> phase est lancée. Le dossier de réalisation de la ZAC 1<sup>re</sup> phase couvre 41 hectares. Il est approuvé par le Grand Lyon. Le pôle de loisirs et de commerces est attribué à Unibaill. L'architecte est Jean-Paul Viguier.

**2004**  
Trois groupements de promoteurs et architectes sont retenus pour construire les premiers logements et bureaux autour de la place nautique.

**2005**  
Les chantiers s'accompagnent de travaux de dépollution des sols. 85 % des terrains sont acquis en fin d'année. La ligne 1 du tramway est prolongée jusqu'au cœur de La Confluence.

**2006**  
Les travaux de la place nautique démarrent, ainsi que ceux de la place des Archives, du parking et des premiers bureaux.

**2007**  
Les bâtiments du groupe de presse Le Progrès et le pavillon des Douanes reconverti en galeries d'art et agences de communication sont inaugurés. La réflexion autour de la 2<sup>e</sup> phase d'aménagement est engagée.

**2008**  
La darse au cœur de la future place nautique s'ouvre sur la Saône. Une exposition, « Ma ville demain » invite le public à s'exprimer sur la 2<sup>e</sup> phase d'aménagement du quartier.

**2009**  
L'équipe Herzog & de Meuron et MDP (Michel Desvigne Paysagiste) est retenue pour concevoir le projet urbain de la 2<sup>e</sup> phase. Le marché d'intérêt national et les prisons sont transférés à Corbas. La rue Casimir Perrier et le cours Bayard sont prolongés jusqu'à la Saône.

**2010**  
La place nautique et le parc de Saône s'ouvrent au public, tout comme la place des Archives, qui se prolonge désormais à l'est jusqu'aux prisons. Les 650 premiers logements sont livrés (lots ABC). La ZAC 2<sup>e</sup> phase est créée.

**2011**  
L'Hôtel de la Région Rhône-Alpes ouvre ses portes. Le pôle de loisirs et de commerces est inauguré.

**2012**  
Une deuxième tranche de logements et de bureaux est livrée (E et F). Le nouveau groupe scolaire de la rue Casimir Perrier accueille ses premiers élèves. Les consultations d'architectes et de promoteurs sont lancées pour la 2<sup>e</sup> phase d'aménagement.

**2013**  
Les aménagements des « rives de Saône » autour du pont Kirchner sont réalisés.

**2014**  
Le musée des Confluences est inauguré. Le tramway est prolongé jusqu'à Gerland.

Document 5 : La Confluence sans ma voiture

Extrait de la brochure publiée en 2011 *La Confluence sans ma voiture*. Source : <http://www.lyon-confluence.fr/>



## Document 6 : Quand un projet urbain devient un projet commercial

Extrait d'Armelle Grellier, « La mutation d'un espace marseillais dans une relation entre la ville et le port », dans A. Gasnier (dir), *Commerce et ville ou commerce sans la ville ?* Rennes : PUR, 2010

### **Quand un projet urbain devient un projet commercial**

Parce que projet urbain et développement commercial sont des leviers complémentaires, les pouvoirs publics entendent replacer le commerce dans le contexte des opérations de renouvellement urbain et faire de celui-ci un agent du renouvellement de la ville sur elle-même, d'autant que les effets du développement urbain créent des conditions favorables à l'amélioration de la commercialité du territoire. L'enjeu pour le commerce réside donc dans sa capacité à accompagner cette mixité des fonctionnalités du territoire, que ce soit par le commerce de proximité, le commerce de flux, le commerce de centre-ville ou le commerce de loisirs à vocation métropolitaine, à la stratégie globale du projet urbain.

#### *Le phare commercial : les Terrasses du port*

A la fois représentatif et locomotive de l'évolution urbaine commerciale, le projet des « Terrasses du port », porté par l'investisseur Forum Invest France SA, spécialiste des centres commerciaux de centre-ville, concerne la création d'un ensemble commercial et de loisirs d'une surface de vente de 37 600 m<sup>2</sup> sur le site du Port autonome. Longeant les quais du port sur 120 mètres en cœur de ville, l'espace commercial que représentent les Terrasses du port est un défi d'interpénétration des fonctions urbaines et portuaires en associant un complexe commercial, une terrasse panoramique, une zone d'accueil de voyageurs en lien avec la gare maritime et des parkings.[...]

Plus grand centre commercial européen de bord de mer, entendant bénéficier de l'ouverture dominicale, il devrait offrir 36 magasins de plus de 300 m<sup>2</sup> (totalisant 25 468 m<sup>2</sup> de surfaces de vente) et 94 boutiques de moins de 300 m<sup>2</sup> (totalisant 12 134 m<sup>2</sup>). Le projet prévoit également un parc de stationnement de 3 277 places sur cinq niveaux.

Bénéficiant d'une convergence d'accès multimodaux : par la rue de la République, le futur boulevard du Littoral, ainsi que le métro, le tramway et les sept lignes de bus pour les piétons, les autoroutes A55, A7, A51, A50, la bretelle A557, le tunnel Carénage pour les véhicules, ce complexe est un élément structurant de l'opération Euroméditerranée et offre un intérêt certain pour la Ville puisque, sur le plan commercial, il est acté par le Schéma départemental d'équipement commercial dont il constitue un élément « du renforcement de l'attraction métropolitaine de Marseille ».[...]

Emblème de la nouvelle façade maritime, pilier de la nouvelle structure commerciale, les Terrasses du port, associés à la rénovation de l'offre commerciale de la rue de la République devant devenir l'espace de liaison avec l'hypercentre, représentent donc pour la ville de Marseille un enjeu de poids tant au niveau urbain qu'économique et social. Bien que les Terrasses du port puissent être perçues comme une concurrence pour les commerces de centre-ville, les autorités locales entendent favoriser un espace représentant la réouverture de la ville sur la mer.

Document 7 : Vue de Marseille du Vieux Port au nouveau quartier d'Euroméditerranée

Photographie d'Eloïse Libourel, 2010. Source : <http://geographie.ens.fr/-Euromediterranee-.html>



Extrait d'Abraham Moles et Elisabeth Rohmer, *Psychosociologie de l'espace*. Paris : L'Harmattan, 1998

Le centre-ville a en Europe une importance considérable : c'est le centre qui est la ville, on n'a pas visité la ville si on n'a pas visité le Centre. Or celui-ci a été dans le siècle de l'industrialisation urbaine qui est en train de s'achever, le siège de modifications totalement incontrôlées, faute de conscience urbaine, qui l'ont conduit à un certain type de dégradations de nature esthétique, échappant ou quelquefois contredisant les mécanismes de pourrissement des centres urbains.[...]

Le centre-ville est réhabilité dans sa fonction et dans sa valeur : on prend « des mesures » et on ravale des édifices en exploitant au maximum leur historicité devenue une valeur essentielle et irremplaçable. Toute une législation qui est loin d'être achevée se constitue sur ces bases : un de ses outils essentiels sera le concept de pyramide de l'âge des maisons. C'est ici que se greffe sur ce développement plein de bonne volonté qui a été l'histoire urbaine des quarante dernières années, un mécanisme qui n'avait pas été prévu et qui va devenir un des problèmes dominants de la cité européenne concentrée.

Le premier stade de ce mécanisme est celui de la *fripe*. Puisque la valeur du centre-ville a été redécouverte, un certain nombre de leaders de comportement, artistes, intellectuels, avant-garde des anciens riches propriétaires, viennent s'installer, bientôt suivis par ceux-là mêmes qui l'avaient déserté au début du siècle. Les maisons aménagées résolvent heureusement (avec de l'argent) le conflit entre principe de conservation et principe de spéculation, souvent en conservant exclusivement la façade et en les rebâtissant à l'intérieur (Colmar, Berne). Les greniers se transforment en duplex ou triplex, la valeur au sol croît très vite, la spéculation prospère, seules quelques municipalités courageuses qui ont bloqué au départ le prix des terrains échappent à cette règle. Avec les artistes et les intellectuels viennent les touristes qui passent, cherchent le charme et l'y trouvent, et les commerces de tourisme s'installent pour les satisfaire. Le marchand de fripe – cher autant que possible – s'installe à côté de la mercière oubliée là, et convoite ses mètres carrés sur la grand-rue. Le royaume de la fripe est pittoresque, de l'ancien-ancien on passe au nouveau-ancien, au kitsch de la fripe, à la fripe signée ou portant les marques de la signature, à la fripe fabriquée « artistiquement râpée ». Dès ce stade, le centre-ville n'a que faire de ses commerces de « pauvres », épiceries et boucheries, mercières et cordonniers, vrais artisans dont l'atelier encombre la cour dans laquelle on pourrait si bien mettre du clinquant ou des tables de restaurant : nous sommes dans la *frime*, les commerces de la frime, la frime historique ou la frime alimentaire, celle des lettres gothiques de l'Hostellerie normande. Ediles et artistes sont heureux et triomphants, le centre-ville est rénové [...] la bruyante joie se répand dans les rues piétonnes, et le Ministère de la Culture se félicite.

Les habitants découvrent cependant – au bout d'un certain temps, car c'est un processus très progressif -, la disparition de ces petits ou moyens commerces dont l'assortiment recouvrait le *spectre* à peu près complet de *leurs besoins*. L'épicier est parti, le boucher s'est installé en banlieue, seul résiste quelque Prisunic par la force de sa grandeur et sa capacité d'animer à bon marché. Chelsea, Greenwich Village ou le Quartier Latin, proposent à l'époque actuelle des exemples parfaits de ce stade du processus.

Une maladie subtile s'est installée : on pourrait l'appeler la maladie de la *frite*. Le centre-ville est devenu un centre d'un commerce bien particulier qui, au lieu de couvrir le spectre des besoins humains, couvre celui des touristes et le touriste est bien différent de l'homme quotidien. Il a plus besoin de bijoux que de pain, et plus besoin de snacks que de restaurants fins. Le centre-ville est le haut lieu de la caméra photographique et celle-ci à toute heure du jour et de la nuit a besoin de se nourrir, rapidement et à bon marché, car le touriste est essentiellement au milieu de la pyramide sociale. C'est le règne de la frite : le marchand odorant s'étale sur le trottoir à côté du masque nègre, fait bon ménage avec le souvenir de la cathédrale et la chemise indienne. La mauvaise monnaie chasse la bonne, l'odeur et le bruit font refluer par leur permanence les reconquérants du centre-ville, qui repartent à la conquête d'autres résidences.

Ainsi, un nouveau cancer s'installe dans le centre-ville (Düsseldorf, la rue de la Huchette à Paris, Washington Square), celui-ci retourne à une nouvelle *dégradation de luxe* que ses édiles n'avaient pas prévue.

Document 9 : Les effets du TGV sur l'aménagement des quartiers de gare

Extrait de *Les effets du TGV sur l'aménagement des quartiers de gare*. Bordeaux : Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, 2007. Source : <http://www.aurba.org/>

Villes	Pôles d'affaires	Réalisation	Contexte / stratégie	Typologie	Programme	Localisation / distance au centre ville
Lille	Euraille 1	1992	Réhabilitation anciens faubourgs Objectif de rayonnement européen (situation stratégique) Extension avec Euraille 2	Quartier mixte à forte dominante tertiaire Vaste complexe commercial Equipements publics et culturels	138 350 m <sup>2</sup> au total Objectifs : 180 000 m <sup>2</sup>	Péricentrale (700 m du centre ville)
Lyon	Part Dieu	Finannées70 (antérieure au TGV)	Réhabilitation anciens faubourgs Volonté politique de créer la seconde centralité de la ville Quartier en restructuration Extension avec la ZAC de Buire	Quartier mixte à forte dominante tertiaire Vaste complexe commercial Logements Equipements publics et culturels	600 000 m <sup>2</sup> de bureaux Objectifs : 800 000 m <sup>2</sup>	Centrale second centre de Lyon (lien entre Ouest et Est de la ville)
Nantes	Euronantes	1989 - 2005	Reconquête friches industrielles Politique d'aménagement urbain ambitieuse	Quartier mixte à dominante tertiaire Nombreux logements culturels Logements	130 000 m <sup>2</sup> de surfaces tertiaires Objectif : 400 000 m <sup>2</sup>	Péri-centrale (à 800 m du centre ville)
Grenoble	Europole	1987-2008	Disponibilités foncières importantes (désindustrialisation) Position stratégique dans la ville Politique d'aménagement urbain ambitieuse	Quartier mixte à dominante tertiaire Nombreux équipements publics et universitaires Nombreux logements	205 000 m <sup>2</sup> au total dont 70 500 m <sup>2</sup> de bureaux	Péricentrale (800 m du centre ville)
Le Mans	Novaxis		Situation stratégique à 1h de Paris	Quartier dominante tertiaire Commerces et services de proximité	65 000 m <sup>2</sup> de bureaux	Centrale
Metz	ZAC Amphithéâtre	2005 - ?	Refonte totale du quartier de gare (Amphithéâtre) à l'occasion du TGV	Pas de véritable pôle d'affaires ZAC mixte Logements Bureaux Commerces et services de proximité Equipement culturel phare	270 000 m <sup>2</sup> au total dont 100 000 m <sup>2</sup> de bureaux	Péricentrale (900 m du centre ville)